

Démarches en lignes

Les demandes d'aides sociales accessibles depuis votre Espace personnel Enim

Domaine(s) :

- Action sociale

Accessible depuis la page d'accueil du site www.enim.eu [1], l'Espace personnel Enim [2] est le moyen le plus rapide, simple et efficace pour échanger et réaliser toutes vos démarches avec l'Enim.

Vous avez à présent la possibilité de compléter en ligne les formulaires de demande d'aides sociales suivantes :

- [**La demande d'aide supplémentaire aux prestations légales de prévoyance**](#) [3] ;
- [**La demande d'aide à la lutte contre la précarité énergétique**](#) [4] (*date limite de dépôt le 30/06/2026*) ;
- [**La demande de secours pour frais d'obsèques**](#) [5]

Bon à savoir

Pour connaître l'ensemble des aides financières proposées par l'Enim, nous vous invitons à consulter :

- [le règlement d'action sanitaire et sociale 2026 de l'Enim](#) [6],
- [notre rubrique dédiée à l'action sanitaire et sociale.](#) [7]

Comment transmettre une demande d'aide sociale via votre Espace personnel Enim ?

1. Rendez-vous dès à présent sur votre [Espace personnel Enim](#) [8].
2. Connectez-vous à votre [Espace personnel Enim](#) [8].
3. Rendez-vous sur "Je transmets un document à l'Enim".
4. Cliquez sur le thème "Aides sociales".
5. Sélectionnez la demande en ligne que vous souhaitez compléter.
6. Transmettez votre demande en ligne après avoir renseigné toutes les informations requises.

À noter

Progressivement, d'autres formulaires en ligne seront disponibles dans votre Espace personnel Enim.

Quels sont les avantages d'une demande en ligne via votre Espace personnel Enim ?

- **Une demande plus rapide et efficace** : Toutes vos données connues de l'Enim sont pré-remplies pour une demande plus rapide.
- **Plus accessible** : Disponible 24h/24 et 7j/7, complétez votre demande en ligne quand vous

le pouvez, où que vous soyez, depuis n'importe quel appareil connecté.

- **Plus fiable et dotée d'une meilleure traçabilité** : Votre demande est envoyée instantanément au bon interlocuteur, sans délai postal ou déplacement. Vous pourrez suivre l'avancement de votre demande en ligne directement dans votre [Espace personnel Enim](#) [2].
- **Plus sécurisé** : La saisie et l'envoi de votre demande via votre [Espace personnel Enim](#) [2] sont totalement sécurisés.
- **Ecoresponsable et plus économique** : Réduisons ensemble notre empreinte carbone et économisez les coûts d'un envoi papier.

Comment ouvrir votre Espace personnel Enim ?

Si vous n'avez pas encore ouvert votre [Espace personnel Enim](#) [2], vous pouvez le faire en quelques étapes :

1. Rendez-vous sur [secureportail.enim.eu](#) [2],
2. Dans la section « Première connexion », sélectionnez votre statut : « Assuré/Pensionné »,
3. Remplissez les informations requises (Numéro de sécurité sociale, adresse courriel, mot de passe, numéro de téléphone, et question de validation au choix)
4. Cliquez sur « S'inscrire ».

Un courriel de confirmation vous sera envoyé quelques instants après votre inscription.

Bon à savoir

Des bulles d'information sont disponibles pour vous aider à remplir les champs requis. Cliquez dessus pour obtenir des précisions.

Des guides utilisateurs complets sont également disponibles :

- [Guide utilisateur Assuré/Pensionné](#) [9]
- [Guide utilisateur Cotisant/Employeur](#) [10]

[En savoir plus sur l'Espace personnel Enim \[11\]](#)

Besoin d'aide supplémentaire ?

Un accompagnement personnalisé est disponible pour vous guider dans l'ouverture et l'utilisation de votre [Espace personnel Enim](#) [2]. Pour cela, nos conseillers restent à votre disposition. [Consultez tous les contacts à votre écoute.](#) [12]

Mis à jour le 23/01/26

URL source: <https://www.enim.eu/actualites/demandes-d'aides-sociales-accessibles-depuis-votre-espace-personnel-enim>